

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 44 [i.e. 45]

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184887>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

geant ses regards vers le centre, aperçoit l'autel et l'officiant. Un fait assez curieux à noter, ajouta mon ami, c'est que lorsqu'on y transféra les hôtes de la Force, en 1850, ces derniers se trouvant tout à coup internés dans les cellules de la nouvelle maison d'arrêt, se livrèrent tout d'abord à des scènes de fureur et de désespoir qui menacèrent de prendre les proportions d'une petite émeute. C'étaient des cris et des clamours continues; les condamnés isolés les uns des autres et irrités de cette solitude, cherchaient à s'appeler entre eux et à s'indiquer la galerie où ils se trouvaient

— Hé!.... Ah! vous voilà, nous ne pouvions pas nous émigner de quel côté vous aviez tiré . . .

Je fis un saut en arrière. Favey et Grognuz m'avaient repinçé!

Arrivés à la Bastille, les deux ressortissants du Gros-de-Vaud s'arrêtent brusquement et s'appuient sur leurs gros rifs, dont l'étoffe vieillie sous les coups d'innombrables averses, n'a plus rien qui rappelle son gros-bleu d'autrefois. Ils contemplent, ébahis, la Colonne de Juillet qui se dresse fièrement devant nous. Se livrant à diverses appréciations, Favey paraît déplorer la dépense énorme qu'a dû occasionner l'érection de ce monument! « C'est dommage, me dit-il, de mettre autant d'argent à une affaire comme ça, puisque tout de même on ne peut pas l'habiter. »

Puis remarquant le *Génie de la liberté*, en bronze doré, qui la surmonte et paraît s'élancer dans l'espace, il se tourne vers Grognuz : *Ce bahi quoui l'est qué ci l'hommo que l'ont aguelhi ao fin coutzet. On derai pardieu que va no chaoté dessus.*

Je me gardai bien d'interrompre un entretien qui m'amusait beaucoup. On ne saurait croire, du reste, la singulière impression qu'on éprouve d'entendre notre patois vaudois au milieu du brouhaha de Paris.

Pour mon ami, c'était de l'hébreu.

Lorsque nous atteignîmes les grands boulevards, mes deux compatriotes furent émerveillés. Quelques affiches les intriguèrent beaucoup, ne pouvant s'expliquer pourquoi on annonçait le chocolat à la vanille sur ces espèces de petits kiosques indispensables placés de distance en distance au bord du trottoir. La longueur des boulevards et leur animation, les frappèrent à tel point que Grognuz s'écria : *Ein vrouaue onna tserrâire! faut te budzi lo desando né po to sein remeissi!*

Ici se place un incident dont je me souviendrai : Une superbe vitrine de bijoutier étaie sur notre passage ses éblouissantes richesses.

— Mais regardez-voir ça monsieur... ti possible!

Je m'arrête, et, reculant d'un pas pour mieux voir, je vais brusquement planter le talon de ma bottine sur le pied délicat et finement chaussé d'un dandy parisien.

Ma victime se mordit fiévreusement les lèvres, me jeta un de ces regards que je n'essayerai pas de décrire et murmura en s'éloignant : « Pristi !! tous les éléphants ne sont pas au Jardin des plantes ! »

Confus de ma maladresse, je pressai le pas avec

mon ami qui riait aux larmes, sans plus m'inquiéter de ceux qui en étaient la cause incontestable. Lisant toutes les enseignes et s'arrêtant à chaque pas, Favey et Grognuz nous perdirent de vue au croisement de la rue Montmartre, où le mouvement des voitures et des piétons surpassait à ce moment-là tout ce qu'on peut imaginer. Nous prîmes vivement à gauche. Qu'ils me cherchent maintenant, dis-je à mon ami qui riait encore, Paris est grand !

(A suivre.)

Un journal de Paris exhume la bien curieuse anecdote suivante sur M. Dufaure, ministre de la justice :

« On était en décembre 1851, au lendemain du coup d'Etat. M. Dufaure, arrêté avec d'autres collègues, était pensionnaire du Mont-Valérien. Or, il attendait d'une minute à l'autre la naissance d'un héritier. Il demanda l'autorisation de sortir pendant quatre heures, le temps d'aller, de serrer le nouveau-né dans ses bras et de revenir. L'autorisation fut octroyée.

» A l'heure indiquée, nouveau Régulus, M. Dufaure venait reprendre ses chaînes et frappait à la porte de la prison.

» Le guichetier ouvrit bien la porte, mais se refusa absolument à recevoir son pensionnaire.

» Avez-vous un ordre d'écrou?

» — Non.

» — Eh bien ! Monsieur, impossible de vous introduire.

» M. Dufaure se rendit aussitôt chez le directeur, qui se refusa péremptoirement à réintégrer l'ancien garde des sceaux. Celui-ci criait, pestait, et insistait à tout prix pour regagner sa cellule, profondément humilié dans sa dignité et dans son honneur de ne plus partager le sort de ses collègues.

» — Vous n'avez qu'un moyen de salut, lui dit spirituellement le directeur, allez voir le ministre de l'intérieur et obtenez de lui un permis d'emprisonnement. J'ai reçu hier pour vous un ordre d'élargissement ; je suis l'esclave de mon devoir et ne puis, de mon autorité privée, vous écrouer de nouveau. »

Voilà M. Dufaure désolé qui se fait conduire rue de Grenelle, chez le comte de Morny, et le dialogue suivant s'engage entre eux :

» — Que puis-je pour vous en ce moment, mon cher collègue ?

» — Vous savez de quoi il s'agit, Monsieur le ministre, reprit froidement le député. J'ai demandé la liberté pour quelques heures, et je viens me reconstruire prisonnier. Le directeur de la prison exige, pour me réintégrer, un ordre de vous.

» — Ah ! quant à cela, reprit malignement M. de Morny, impossible de vous satisfaire, Monsieur Dufaure ! Le directeur a agi par mes ordres, et pour rien au monde le président de la République ne voudrait vous enlever aujourd'hui aux joies de la famille.

» — Mais, Monsieur, reprit avec vivacité l'ex-prisonnier, je ne veux nullement me séparer de mes

collègues, je tiens à partager leur sort, et je refuse préemptoirement toute faveur et toute grâce.

» — Encore une fois, Monsieur Dufaure, fit le ministre en se levant, vous êtes libre, et comme votre présence ne nous semble créer aucun danger, vous ne serez pas écrasé malgré votre désir. Après tout, quand on tient autant que vous à rester en prison, on ne demande pas à en sortir. Pardonnez-moi de ne pas vous retenir plus longtemps et souffrez que je vous quitte, vous devez comprendre que je suis fort occupé. »

Et M. Dufaure s'en alla, se jurant bien si jamais il retournerait en prison, de ne plus demander de congé.

Chiens et tambours.

Lors de la guerre d'Italie, en 1859, le 3^{me} zouaves s'embarqua pour Gênes ; mais une difficulté se présentait : défense formelle avait été faite d'admettre des chiens à bord ; la désolation était au camp des zouaves qui tenaient à leurs caniches. Il était difficile de tromper la surveillance de l'intendant. On sait que, pour gagner le navire, chaque soldat défile sur une planche à l'appel de son nom ; il est presque impossible d'arriver à bord subrepticement ; néanmoins on trouva un moyen de passer les chiens. Les tambours démontèrent leurs caisses et y cachèrent les meilleures bêtes des bataillons et les moins grasses bien entendu. *Thoutou*, vu ses services et sa petite taille, était du nombre ; ces pauvres animaux se pelotonnaient et prenaient respiration par la peau de timbre.

Le régiment se mit en marche ; selon la coutume, on défilait sans musique. Pour les embarquements on va un peu à la débandade et chaque tambour ou clairon au lieu de se trouver en tête, prend rang dans sa compagnie pour les appels du bord. Mais le colonel voulut saluer par une dernière fanfare cette terre d'Afrique que l'on allait quitter.

Ordre est donné aux clairons et tambours de prendre la tête de la colonne et de jouer un air entraînant. On peut juger de la figure des tambours, qui avaient tous un chien dans leur caisse ; les clairons jouaient tout seuls ; le colonel s'étonne et exige que les *ra* et les *fla* accompagnent la sonnerie ; mais les tambours ne remuent pas leurs baguettes. Le colonel se fâche, il faut s'exécuter.

Une nombreuse population saluait les zouaves de ses vivats (Vivat ! un vrai salut de circonstance pour des hommes qui vont affronter la mort !)

Le tambour-maître, qui a vu le colonel froncer le sourcil, comprend qu'il n'y a plus à plaisanter ; le signal est donné et les tambours battent à coups redoublés.

Mais, ô surprise ! Au milieu des roulements cadencés, d'effroyables clamours se font entendre ; des chiens hurlent avec rage. On regarde, on ne voit rien. Les tambours une fois lancés ne s'arrêtent pas ; plus les abolements redoublent, plus ils frappent ; c'est un tapage infernal.

Chacun cherche les chiens qui causent ce sabbat ; nul ne les aperçoit. Enfin, à la stupéfaction générale, un épagneul tombe du fond d'une caisse, roule à terre, se relève et s'enfuit à toutes jambes ; le pauvre diable, affolé de terreur, avait crevé la peau de timbre avec ses pattes pour s'échapper.

Et les spectateurs de rire à se tordre.

Les officiers comprirent ce qui s'était passé ; ils firent semblant de n'avoir rien vu ni entendu. Les tambours cessèrent de battre et on arriva sur les quais.

Mais le bruit de la farce qui s'était jouée avait précédé l'arrivée des bataillons ; les contrôleurs étaient prévenus. Donc, quand un tambour se présentait, il devait frapper sur sa caisse ; si un aboie-mené éclatait, le chien marron était tiré de sa prison et chassé à terre.

Un seul fut embarqué ; *Thoutou ! Thoutou* qui ne broncha pas ; *Thoutou* qui se tint coi !

Thoutou fut délivré une fois en mer et salué de hourrahs triomphants quand il parut sur le pont.

Le collier de l'orpheline.

II

— Mère Clandine s'exprima ainsi :

— Inès, la mère de Marguerite, avait six ans, quand on me la mit en garde ; une belle dame que j'ai toujours supposé devoir être sa mère, venait la voir chaque semaine, et quelquefois plus souvent ; un beau jour on me retira la chère petite pour la placer dans un grand pensionnat et, me dit-on, pour lui faire donner une belle éducation. Inès venait me voir de temps à autre, et chaque fois elle me disait :

« — Je me plaisais mieux à Ivry ; que ne m'a-t-on laissée dans notre pauvre ruelle ! là, au moins, je l'avais pour mère, mais je n'en ai point au pensionnat et jamais on ne m'en parle.

» — Quoi ? lui disais-je, jamais ta mère ne vient te voir ;

» — Non, mère Claudine.

» — Ni personne de sa part ?

» — Personne ; seulement une dame bien mise me fait de temps en temps une visite à la pension ; elle m'apporte de petits cadeaux, et elle s'en va en me recommandant d'être bien sage... »

» Un jour, Inès vint me voir d'un air tout triste ; elle avait alors dix-sept ans ; elle me dit presque en pleurant :

« — Tu sais, la dame qui venait me voir à la pension ? Eh bien ! on m'avait placée chez elle pour lui tenir compagnie, et lui faire la lecture du journal ; c'était bien ennuyeux, mais au moins cette dame me traitait avec douceur et je ne me déplaissais pas dans sa compagnie, mais hélas !... »

» Après cet hélas, Inès se mit à pleurer.

» — Pourquoi pleures-tu ? lui dis-je.

» — Je pleure parce que cette dame devient aveugle.

» — Grand Dieu, m'écriai-je, te voilà maintenant sans soutien.

» — Non, répondit la pauvre enfant, l'on m'a confiée à une vieille femme de chambre qui me sert, et à laquelle m'a recommandé un grand jeune homme qui est le neveu de madame ; on ne me laisse manquer de rien, j'ai tout ce que je veux, mais je n'ai plus quelqu'un qui m'aime, et je me trouve malheureuse ; si tu me vois aujourd'hui à Ivry, c'est que j'éprouvais le besoin de venir te parler mes peines. »

» Nous passâmes la journée ensemble ; elle fut au cimetière porter une couronne, puis elle repartit pour Paris.

La pauvre vieille s'arrêta subitement :

— Comme vous me paraissiez émue, fit Mme Delsarte. Inès